

Communiqué de presse - Bobigny, le 5 novembre 2020

## Expérimentation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans 3 collèges de Seine-Saint-Denis

Ce jeudi 5 novembre, Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, a inauguré l'installation d'un distributeur de protections périodiques au collège Jean Vilar de La Courneuve. Une expérimentation qui se déroulera également dans deux autres collèges du Département : Louise Michel (Clichy-sous-Bois) et Solveig Anspach (Montreuil).

La précarité menstruelle touche un grand nombre de femmes<sup>1</sup>, en particulier sur un territoire comme celui de la Seine-Saint-Denis où les difficultés socio-économiques sont particulièrement prégnantes. Dès leur plus jeune âge, certaines jeunes filles déclarent manquer les cours au collège ou au lycée faute de protections périodiques.

C'est pourquoi le Département de la Seine-Saint-Denis, en charge de la gestion des bâtiments et des agent.e.s techniques des collèges, a décidé de lancer une expérimentation dans 3 collèges publics, afin de mettre à disposition des protections périodiques gratuites et ainsi lutter contre la précarité menstruelle.

L'expérimentation, d'un montant total de 20 000 euros, permettra d'installer des distributeurs de la marque "Marguerite & Co", avec des produits certifiés biologiques, sans chlore, sans plastique et vegan.

Le Département de la Seine-Saint-Denis souhaite étendre l'installation de distributeurs de protections périodiques à l'ensemble de ses 130 collèges publics, et sollicite en ce sens un soutien financier de l'Etat, alors que le ministère chargé de l'égalité femmes-hommes, a annoncé à l'été dernier une expérimentation à hauteur de 1 million d'euros en faveur de la gratuité des protections hygiéniques.

Cette initiative fait suite à un ensemble de mesures déjà engagé par le Département, qui a lancé plusieurs collectes de produits périodiques auprès de ses agent.e.s et partenaires privés du territoire. Ces produits ont ensuite été distribués à des femmes en situation de précarité suivies par des associations caritatives, ainsi qu'au Lieu

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Selon l'association Règles élémentaires, en 2019, 1,7 million de femmes étaient victimes de précarité menstruelle en France.

d'accueil ouvert de Bagnolet qui accueille depuis 2019 des jeunes femmes victimes de violences.

"La précarité menstruelle est un sujet encore tabou et dont nous devons pourtant prendre toute la mesure. Des centaines de milliers de femmes en souffrent, et ce dès le plus jeune âge, la puberté débutant au collège. C'est pourquoi, au Département de la Seine-Saint-Denis, nous avons lancé, avec Emmanuel Constant, Vice-Président en charge de l'Education et Pascale Labbé, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes et en charge de l'Observatoire contre les violences faites aux femmes, plusieurs actions pour lutter contre la précarité menstruelle, en installant notamment des distributeurs dans certains collèges. Nous attendons désormais l'intervention de l'Etat afin d'étendre nos actions à l'ensemble du territoire."

**Stéphane Troussel**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

## **Contact presse**

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74